

## DECISION MUNICIPALE n° D20250314-017

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze  
République Française

	<b>Service</b>	Cellule Affaires Juridiques	
	<b>Matière</b>	3.3	Domaine et patrimoine - Locations
<b>Objet</b>	Location d'un local 9 rue de la Liberté/1 rue Alsace Lorraine pour une boutique accompagnée		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

**Article 1 :** D'approuver la convention d'occupation à titre précaire avec la SCI KSA, pour la location d'un local situé 9 rue de la Liberté et 1 rue Alsace Lorraine à USSEL (19200), composé d'un magasin en rez-de-chaussée d'une surface de vente de 60 m<sup>2</sup> environ et d'un point d'eau, d'un WC et d'une cave en sous-sol d'environ 20m<sup>2</sup>.

**Article 2 :** La convention est conclue pour une durée déterminée de 12 mois prenant effet le 1<sup>er</sup> avril 2025 pour s'achever le 31 mars 2026.

**Article 3 :** Le montant du loyer mensuel est de 750,00 €, hors charges, non soumise à la TVA, que la Commune s'oblige à payer au propriétaire à terme à échoir.

**Article 4 :** La présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 14 mars 2025.

Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe ARFEUILLÈRE